L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 23 SEPTEMBRE.

Les funérailles de M. Thiers.

LE GOUVERNEMENT ET MADAME THIERS.

PAS DE CÉRÉMONIES OFFICIELLES.

Le *Journal officiel* du 8 septembre publie en tête de sa partie officielle le document suivant :

RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Monsieur le président,

Vous inspirant d'un sentiment auquel le pays s'était associé, vous avez ordonné que les funérailles de M. Thiers seraient faites par les soins et aux frais de l'Etat, et, conformément à vos ordres, j'ai eu l'honneur de faire remettre à Mme Thiers le texte de votre décret et du rapport qui l'avait précédé.

L'accueil fait à cette communication m'autorisait à penser que rien ne viendrait faire obstacle à l'exécution d'une décision qui n'avait d'autre but que de rendre un suprême honneur à la tombe de votre illustre prédécesseur.

Mais aujourd'hui, monsieur le président, la famille de M. Thiers m'a fait déclarer qu'elle ne croyait pouvoir accepter cet honneur qu'à la condition de régler elle-même l'ordre d'une cérémonie d'Etat que la loi vous interdit d'abandonner à une direction privée, et qui perdrait, d'ailleurs, par cela même, son caractère national.

Je suis donc obligé, monsieur le président, de vous proposer de rapporter le décret dont il s'agit. Mais je ne puis le faire sans exprimer en même temps le regret profond que des conditions, dont je n'ai pas d'ailleurs à apprécier ici le caractère, aient rendu impossible l'hommage solennel que vous vouliez, au nom de la nation entière, rendre à une grande mémoire.

Je suis avec respect, monsieur le président, votre très humble et obéissant serviteur.

Le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

Approuvé :
Le président de la république,
MARÉCHAL DE MAC MAHON,
DUC DE MAGENTA.

D'autre part, la communication suivante vient d'être adressée aux journaux par MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Mignet, Jules Favre et Calmon, représentants de Mme Thiers :

Hier soir, mercredi 5 septembre, à huit heures, MM. Voisin, préfet de police, et Molard, chef du protocole, se sont rendus chez Mme Thiers, pour s'entendre avec elle sur les mesures à prendre au sujet des funérailles de M. Thiers. MM. Mignet, Jules Favre, Barthélemy Saint-Hilaire et Calmon, chargés par Mme Thiers de se concerter avec M. le préfet de police et M. Molard, leur ont remis la pièce suivante :

"Mme Thiers accepte avec reconnaissance tous les honneurs qui seront rendus à son mari, ancien président de la république française.

"Elle accepte la fixation à samedi 8 septembre.

"La famille tient à payer les funérailles.

"Elle demande l'église de la Madeleine.

"Elle demande à rester maitresse du cortége (sans s'occuper, bien entendu, des troupes et de la police).

"Elle veut que les cordons du poêle soient tenus par deux membres de l'Institut, par l'ancien président de la Chambre des députés et par d'anciens ministres de M. Thiers. Des discours seront prononcés par les membres de l'Institut, par M Grévy et un ou deux ministres de M. Thiers. Il n'en sera pas prononcé d'autres."

MM. Voisin et Molard ont répondu qu'ils allaient en référer à M. le ministre de l'intérieur. A onze heures et demie, M. Voisin est revenu à la place Saint-Georges et a remis à M. Calmon, seul présent, la note suivante :

"Le gouvernement, pour rendre un hommage solennel à la mémoire de M. Thiers, s'est empressé de rendre un décret aux termes duquel les funérailles seraient faites par les soins et aux frais de l'Etat.

"Mme Thiers, en recevant le texte du décret et le rapport qui le précédait, a fait parvenir au président de la république l'expression de ses remerciements.

"Le gouvernement a la volonté de tenir le plus grand compte, pour les différents détails de la cérémonie, des désirs exprimés par Mme Thiers. Mais, dans la note qui lui a été remise, il y a deux points auxquels il a le regret de ne pouvoir adhérer :

"1. Les frais des funérailles faites par l'Etat doivent demeurer à sa charge ;

"2. L'ordre du cortége, dans les cérémonies officielles, est déterminé par les décrets et règlements en vigueur, et le gouvernement ne peut abandonner à personne le soin de les faire exécuter. Il ne peut donc consentir à ce que Mme Thiers reste maitresse du cortége.

"Le gouvernement sera heureux de déférer aux autres désirs exprimés par Mme Thiers dans la note qui lui a été remise en son nom."

Rendez-vous a été pris pour aujourd'hui, onze heures et demie, afin de faire connaître les intentions définitives de Mme Thiers. En effet, Mme Thiers, assistée de MM. Mignet, Jules Favre, Barthélemy-Saint-Hilaire et Calmon, a donné lecture à M. Voisin d'une seconde et dernière note ainsi conçue :

"Pour qu'il ne puisse pas y avoir de difficulté au dernier moment, et que, de part et d'autre, on puisse prendre ses dispositions avec sécurité, la famille déclare qu'elle n'a jamais entendu se soustraire à l'observation des règlements, ni s'immiscer dans les attributions légitimes du gouvernement.

"Voici les points essentiels qui la préoccupent :

"1. La famille désignera seule les personnes qui tiendront les cordons du poêle et qui prononceront des discours. Aucun discours ne sera prononcé en dehors de ceux que la famille aura autorisés.

"2. Les anciens membres de la dernière Chambre et de toutes les Assemblées dont M. Thiers a fait partie occuperont la place qui est ordinairement attribuée à la Chambre des députés.

"Si le gouvernement ne croyait pas pouvoir accepter cette disposition, on demande que les corps constitués occupent la droite de l'église et que la gauche soit réservée à la famille et aux anciens membres des Assemblées et aux députations qui auront été organisées.

"3. Les membres des anciennes assemblées et des députations auront leur place marquée dans le cortége.

"4. Mme Thiers insiste de la manière la plus formelle pour payer elle-même les frais de la cérémonie.

"Cependant, si le gouvernement persévère dans le refus qu'il lui a déjà fait, Mme Thiers, pour éviter toute discussion et toute difficulté, déclare qu'elle donnera le montant de la dépense aux pauvres de la ville de Paris."

M. le préfet de police a déclaré qu'il avait ordre de ne recevoir qu'une réponse affirmative ou négative, et il a refusé la note qui lui était présentée.

Mme Thiers reste donc désormais seule chargée du soin des funérailles.

Signé : B. SAINT-HILAIRE, MIGNET, JULES FAVRE, CALMON.

Paris, 6 septembre 1877.

Nous lisons dans le *Temps* :

Hier jeudi, l'Académie française, après avoir entendu quelques paroles émues de M. Cuvillier-Fleury sur la mort de M. Thiers, a levé la séance en signe de deuil. En l'absence de M. Ollivier, directeur actuel, M. Cuvillier-Fleury, qui le remplaçait au fauteuil, a proposé à l'Académie, avant de se séparer, de choisir celui de ses membres qui la représenterait aux funérailles de M. Thiers.

Sachant que la famille de l'illustre mort avait désigné conjointement MM de Sacy et Cuvillier-Fleury, et que ce dernier s'effaçait devant son ancien, l'Académie a chargé M. de Sacy de porter la parole en son nom sur la tombe de M. Thiers.

M. Giraud, membre de l'Institut et grand ami de M. Thiers, a été chargé par la famille de demander à M. l'archevêque de Paris l'autorisation de faire les obsèques de l'ancien président de la république à l'église de la Madeleine, dont l'intérieur et les abords répondent par leur étendue à l'affluence probable des assistants.

M. l'archevêque a répondu que si les obsèques avaient eu lieu aux Invalides, il aurait officié lui-même, mais que du moment où le gouvernement était désintéressé dans la question, il ne jugeait pas à propos de le faire et de plus qu'il ne permettrait aucun changement de paroisse.

Dans la soirée, un maître des cérémonies de l'administration des pompes funèbres est venu s'entendre avec Mme Thiers, M. le général Charlemagne et M Calmon pour les dispositions définitives de la douloureuse cérémonie.

Des places seront réservées dans l'étroite église Notre-Dame-de-Lorette, aux membres de l'Institut, aux sénateurs, aux anciens membres des Chambres dont M. Thiers a fait partie, aux conseillers généraux de la Seine, aux délégations départementales et aux amis de la famille.

Nous empruntons au *Figaro* les informations suivantes :

Mme Thiers a fait avertir le clergé de Notre-Dame-de-Lorette qu'elle désirait assister, sans être vue, au service funèbre, et on s'est empressé de disposer pour elle quelques siéges dans la petite chapelle du sacré cœur. Elle entrera et sortira par la petite porte latérale qui donne sur la rue Bourdaloue.

Il a été décidé que le cortége, pour se rendre à l'église suivrait la rue Notre-Dame de Lorette, la rue Saint-Lazare et la rue Bourdaloue, et qu'après la cérémonie, il irait de l'église au cimetière par la rue Le Peletier, les grands boulevards, le boulevard Voltaire et la rue de la Roquette.

Le char qui servira en cette circonstance n'a été sorti que cinq fois : pour les obsèques de M. de Morny, de M. Billault, de M. de Persigny, de M. Ricard et de M. Blanc, directeur des jeux de Monaco. Il est orné de quatre grande statues, attelé de six chevaux, tenus en mains par des piqueurs.

LE CORTÉGE.

En prévision de la foule qui certainement viendra suivre le convoi, M. Calmon, chargé de tous les détails extérieurs, a fait faire des cartes d'admission dans l'église et au cortége. Elles sont de couleurs et de formes différentes. En voici la nomenclature :

Sénateurs : bleues.
Anciens députés : vertes.
Institut : roses.
Conseils généraux et municipaux : lilas.
Amis et invités de la famille : jaunes.
Députations diverses : oranges.

Voici maintenant quel est l'ordre du cortége :

Porteurs des ordres et décorations.
Maîtres des cérémonies.
Famille.
Maîtres des cérémonies.
Sénateurs.
Anciens députés.
Académie française.
Académie des sciences morales et politiques
Les trois autres classes de l'Institut.
Conseil général de la Seine.
Députations de divers conseils généraux et de conseils municipaux par ordre alphabétique.
Délégation d'Anzin.
Délégations diverses.
Invités.

Les cordons du poêle seront tenus par MM. Silvestre de Sacy (Académie française), Vuitry (Académie des sciences morales), Dufaure, Martel, Jules Simon, Jules Favre, amiral Pothuau (anciens ministres), Jules Grévy (ancien président de la Chambre).

Au cimetière, cinq discours seront prononcés par MM. Grévy, Jules Simon, Silvestre de Sacy, Vuitry et l'amiral Pothuau.

On remarquera que dans l'ordre du cortége ne figurent pas les membres du corps diplomatique.

La plupart des souverains étrangers avaient cependant, dès le premier jour, manifesté l'intention de se faire représenter aux funérailles de l'ancien président de la République. Mais, nous croyons que la cérémonie ayant cessé d'être officielle, dans les circonstances qu'on connait, les représentants des puissances ont cru devoir n'y assister que comme personnages privés et ils prendront rang dans "les députations diverses", à côté de M. Andrieux de Lyon, des délégués d'Alsace Lorraine et des étudiants de l'Ecole de médecine, de l'Internat des hôpitaux, de l'Ecole de droit, de l'Ecole de pharmacie, de l'Ecole des beaux-arts, de l'Union française de la jeunesse, de la Conférence Molé-Tocqueville, de la Conférence Marie, de la Conférence Henrion de l'Ancey, de la Conférence libérale et de la Conférence Rossi. Les jeunes gens des Ecoles et des Conférences ont été avisés hier, qu'on se réunirait une heure avant la cérémonie, à la place Vintimille, pour se rendre place Saint-Georges.

LE SERVICE D'ORDRE.

C'est M. Girard, officier de paix du neuvième arrondissement, à qui était confié le service d'ordre du quartier Saint-Georges, depuis l'arrivée du corps; qui commandera ce matin toute la brigade de gardiens de la paix chargée du service depuis la maison mortuaire jusqu'à l'église Notre-Dame de Lorette et tous les abords.

Dès neuf heures du matin, l'église Notre-Dame de Lorette sera évacuée et mise à la disposition de la famille.

Tous les officiers de paix sont de service. Environ deux mille gardiens de la paix seront sur pied.

Les honneurs militaires seront rendus au grand'croix de la Légion et à l'ex-Président de la République par trois bataillons d'infanterie et des détachements de cavalerie et d'artillerie.

La garde de Paris à cheval fera le service d'ordre conjointement avec les gardiens de la paix. A l'entrée du boulevard Voltaire, trois compagnies de gardes de Paris à pied maintiendront l'ordre. Aux abords de l'avenue qui conduit au Père-Lachaise et aux portes du cimetière, deux bataillons d'infanterie seront massés pour empêcher tout désordre.

Hier quelques individus munis d'une pancarte, se sont présentés dans un certain nombre de magasins, invitant les négociants à fermer pendant les obsèques. Aux Halles, la même manœuvre s'est produite: "Il n'y a pas de marché demain", disaient les émissaires, qui essayaient de faire croire à des instructions officielles.

On dit aussi que plusieurs grandes usines de la Villette et de nombreux ateliers dans Paris seront fermés, les ouvriers ayant annoncé qu'ils suspendraient leur travail.

LA CHAPELLE ARDENTE.

Malgré la pluie torrentielle, la foule a continué hier, pendant toute la journée, à se porter sur la place Saint-Georges, aux abords de l'hôtel de M. Thiers.

La queue, suivant la rue Saint-Georges, a dépassé constamment la rue d'Aumale.

Beaucoup de visiteurs des jours précédents, ayant appris que le cercueil était exposé, étaient revenus.

On pénétrait dans l'hôtel par groupes de quinze à vingt personnes. Une fois dans la cour, on prenait la file et on passait un à un devant le cercueil pour sortir par la porte de gauche.

Malgré la lenteur avec laquelle le défilé s'accomplissait, le plus grand calme n'a cessé de régner et nous n'avons entendu que fort peu de réclamations.

M. Gambetta, pour la première fois depuis la mort de M. Thiers, s'est présenté hier soir, vers six heures, à l'hôtel de la place Saint Georges et a été reçu par Mme Thiers.

Le comte de Paris est arrivé hier dans la journée; il a tiré sa carte, l'a cornée et a prié le concierge de dire qu'il était venu lui-même l'apporter.

Nous avons pris rang pour voir l'exposition comme tout le monde.

Sous un catafalque entouré de lumières était le cercueil. Sur le drap noir avait été placé la grand-croix de la Légion d'honneur, plusieurs bouquets, des rubans tricolores et une immense couronne d'immortelles offerte par la ville de Troyes.

MANIFESTE

DU MARÉCHAL MAC-MAHON,

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Une dépêche de Paris du 19 donne la traduction du manifeste attendu qui a paru le matin dans le *Journal officiel*: voici la traduction de cette version anglaise.

Français!

Vous allez être appelés à choisir vos représentants à la Chambre des Députés. Je ne prétends pas exercer une pression sur vos choix, mais je me crois tenu de dissiper tous les doutes au sujet de ce que vous êtes sur le point d'accomplir.

Ce que j'ai fait, le voici : pendant les quatre dernières années, j'ai maintenu la paix, et la confiance personnelle dont m'honorent les souverains étrangers me permet de rendre chaque jour nos relations avec toutes les puissances de plus en plus cordiales.

A l'intérieur, l'ordre public n'a jamais été troublé un seul instant, grâce à la politique de concorde qui a rallié les hommes dévoués avant tout à leur pays. La prospérité publique, arrêtée momentanément par nos malheurs, a repris son essor. La richesse générale s'est accrue malgré les lourds fardeaux que supportent les populations, le crédit national a été raffermi et la France paisible et confiante a la fois voit son armée reconstituée sur une nouvelle base et toujours digne de respect.

Un danger cependant, menaçait de compromettre ces grands résultats. La Chambre des députés, repoussant chaque jour la conduite des hommes modérés et de plus en plus dominée par les chefs avoués du parti radical, a fini par oublier la part d'autorité qui m'appartenait, et que je ne pouvais laisser amoindrir sans compromettre à vos yeux et à ceux de l'histoire l'honneur de mon nom, tandis qu'en même temps elle contestait l'influence légitime du Sénat.

La Chambre des Députés ne visait à rien moins qu'à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs publics établis par la Constitution, le despotisme d'une nouvelle Convention. Il n'était plus possible d'hésiter. Dans l'exercice de mon droit constitutionnel, et avec l'assentiment du Sénat, j'ai dissous la Chambre des Députés.

C'est maintenant à vous à parler. On vous dit que je cherche à renverser la république, mais vous ne le croirez pas. La Constitution est confiée à ma garde et je la ferai respecter.

Ce que j'attends de vous, c'est l'élection d'une Chambre qui s'élevant au-dessus des rivalités de parti, s'occupera avant tout des affaires du pays. Aux dernières élections ceux qui se proclamaient alors mes partisans ont abusé de mon nom. Ils n'ont cessé de me faire opposition. Il y a des gens qui vous parlent encore de leur dévouement à ma personne et qui affirment qu'ils n'attaquent que mes ministres. Ne soyez pas dupes de cet artifice. Pour le déjouer mon gouvernement désignera parmi les candidats ceux qui seuls seront autorisés à faire usage de mon nom.

Vous aurez naturellement à peser la portée de vos votes.

Des élections favorables à ma politique faciliteront la marche régulière du gouvernement existant. Elles affirmeront les principes d'autorité sapés par la démagogie et elles assureront le bon ordre et la paix.

Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics, en même temps qu'elles entraveraient la marche des affaires et maintiendraient l'agitation ; et la France, au milieu de ces nouvelles complications, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance.

Quant à moi, mon devoir grandirait avec le péril. Je ne pourrai ni devenir l'instrument du radicalisme, ni abandonner le poste auquel la Constitution m'a placé. Je resterai pour défendre les intérêts conservateurs, avec l'appui du Sénat, et je protégerai énergiquement les fidèles serviteurs publics, qui, dans un moment difficile, ne se seraient pas laissé intimider par de vaines menaces.

Français !

J'attends avec une entière confiance la manifestation de vos sentiments. Après tant d'épreuves la France désire la stabilité, l'ordre et la paix, et, avec l'aide de Dieu, nous assurerons au pays ces bienfaits.

Vous écouterez la parole d'un soldat qui ne sert aucun parti, ni la révolution ni un passé rétrograde et qui n'est guidé que par son amour du pays.

Maréchal DE MAC-MAHON,
Duc de Magenta.

Par le Président de la République : le ministre de l'intérieur,
DE FOURTOU.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

Londres, 23—Le correspondant du Daily News télégraphie du quartier général russe qu'il n'y a pas tant de découragement qu'on veut bien le dire. Les officiers reconnaissent qu'ils ont été battus, mais ils disent que c'est autant par leur faute que par la bravoure des Turcs.

Il n'y a pas le moindre signe d'hésitation ou de faiblesse et la détermination bien arrêtée est de continuer la guerre jusqu'à la dernière extrémité. Il n'y a pas de doute sur le triomphe final. Tous les préparatifs sont faits pour la campagne d'hiver.

Une dépêche de Pera au Daily Telegraph, en date de vendredi, dit qu'un télégramme qui vient d'être reçu au département de la guerre annonce que Méhémet Ali a commencé une série de batailles importantes. Les Turcs s'avançaient rapidement lorsque le courrier a quitté Shumla le matin.

Le Standard dit qu'on annonce que quatre maisons de commerce de Londres ont été invitées à faire des offres pour la construction de cabanes en fer devant suffire à cent mille soldats russes, près de Bucharest.

Vienne, 22 sept.—Une dépêche de Bucharest à la correspondance politique dit que toutes les troupes régulières à Widdin ont reçu l'ordre de se rendre en toute hâte à Plevna.

La conférence Bismarck et d'Andrassy.

Vienne, 22—La Presse dit qu'il n'y a pas eu d'engagement formel entre le prince Bismarck et le comte Andrassy, mais qu'ils sont parfaitement d'accord quant à la question d'Orient. Tel a été le résultat de la conférence.

La bataille de Biéla.

Londres, 23—Il n'y a pas eu de rapport officiel encore relativement à la bataille que l'on dit avoir eu lieu hier à Biéla.

Vienne, 22.—Une dépêche spéciale de Bucharest à la Correspondance Politique rapporte qu'il y a eu une bataille sérieuse mais non décisive, qui a duré deux jours, entre l'armée du Czarovitch et celle de Mehemet-Ali. Les Russes occupent toujours Biéla.

Selon un autre rapport les Russes auraient transféré leur quartier général à Sistova.

Vienne, 22.—Osman Pacha a attaqué la redoute de Grevica, jeudi soir, mais il a été repoussé avec des pertes considérables.

FRANCE.

Une dépêche de Paris à l'agence de Reuter dit qu'il n'est pas probable qu'un procès soit intenté au Journal des Débats.

Une nouvelle singulière.

Le secrétaire du préfet de police est parti pour surveiller les mouvements du prince Louis Napoléon, que l'on dit être à la frontière Belge.

Le procès de Gambetta.

Paris, 22 sept.—Le second jugement de M. Gambetta, sur son opposition au premier jugement qui le condamne par défaut à trois mois d'emprisonnement et à deux mille francs d'amende, a eu lieu aujourd'hui. Son avocat a plaidé l'incompétence du tribunal, mais le tribunal a repoussé l'allégation en se déclarant compétent. Le premier jugement a donc été confirmé.

Les élections du 14 octobre.

Le journal officiel publie un décret ordonnant des élections pour les membres de la Chambre des Députés, le 14 octobre, et convoquant la Chambre des Députés en session extraordinaire pour le 7 novembre.

Le manifeste posthume de M. Thiers.

Le manifeste à la nation, trouvé au milieu des papiers de M. Thiers, sera publié jeudi. Les journaux conservateurs nient déjà l'authenticité du document.

ROME.

Londres, 22.—Le correspondant du Times à Rome télégraphie que contrairement à l'attente générale le Pape a nommé *camerlingo*, non pas le cardinal Panibianco, mais le cardinal Pecci. Le cardinal Panibianco pourrait donc devenir le prochain Pape, car il est sans précédent qu'un camerlingo ait été choisi comme Pape.

CUBE.

Havane, 22—Le capitaine général Jovellar partira ce soir pour Cardenas, afin d'avoir une conférence avec Martinez Campos.

WASHINGTON.

Washington, 22—Le secrétaire Sherman télégraphie à l'Evening Post de New York qu'il est faux qu'il soit un candidat pour la place de sénateur des Etats-Unis.

Le secrétaire Schurz permettra aux commis de son département d'aller voter dans l'Etat de l'Ohio.

Les membres du syndicat ont eu une consultation hier après-midi, avec le secrétaire de la Trésorerie et avec d'autres employés du département.

Les comptes de l'emprunt de 4½ pour cent sont été clos. Le montant total de $200,000,000, dont 185,000,000 dans un but d'amortissement, et 15,000,000 dans un but de rédemption, paraîtra dans le prochain tableau de la dette.

On dit que le sénateur Morton va mieux et qu'il a repris courage.

Le maître de poste général Key revient mardi soir.

On pense qu'outre l'allocation pour l'armée le Président demandera au congrès, à sa session extraordinaire, de voter une allocation pour les arriérés de la marine, et une autre allocation pour couvrir les frais de correspondance avec les Etats où il y a eu des grèves. On prépare des tableaux détaillés, qui seront soumis au Président aussitôt son retour.

Indications atmosphériques.

Washington, 22— Pour les Etats à l'Ouest du Golfe, baromètre stationnaire, vent passant du nord au sud-est, temps clair ou partiellement couvert.

Tableau des banques.

New York, 22 après midi.—Les emprunts ont augmenté de $125,000 ; les legal Tenders ont diminué de $1,500,000; les dépôts ont diminué de $1,875,000; les fonds de réserve ont diminué de $1,750,000.

Meeting anti-chinois.

San Francisco, 22—Une assemblée des travailleurs sans emploi a été tenue aujourd'hui à Union Hall. Des discours violents ont été prononcés contre les Chinois, et il a été proposé que les ouvriers s'organisent et s'arment afin de contraindre le gouvernement à expulser les Chinois du pays, en dépit du comité de salut public, de la police et de la milice.

Un grand mass meeting en plein air a été convoqué pour demain, dimanche, et il est question d'avoir bientôt une parade dans les rues.

Le président Hayes à Atlanta.

Atlanta, Gie., 22 sept—Le Président est arrivé à sept heures ce matin et est descendu à Markham House. Après le déjeuner, vers dix heures, le maire Augier a souhaité la bienvenue au Président au nom de la ville, et le gouverneur Colquitt, au nom de l'Etat. Une foule de dix mille personnes était massée devant Markham House.

Le gouverneur Colquitt a pris la parole et a souhaité la bienvenue à l'illustre visiteur au nom du peuple de la Georgie. Il a dit qu'il accueillait le président Hayes comme un pacificateur, qui a déjà détruit bien des préjugés et bien des idées fausses et qui poursuit son œuvre de réconciliation et de paix, ayant pour but d'unir étroitement l'ouest, le sud et le nord.

Les efforts du Président n'ont pas été vains, en tant qu'il s'agit, du moins, du Sud en général et de la Georgie en particulier.

Le Sud est encore une fois uni, il est vrai, mais uni pour demander la concorde et la paix.

Honneur donc au Président qui a servi de cheville ouvrière à l'œuvre de réconciliation. Le monde entier, qui a assisté à la guerre civile qui a bouleversé ce pays, a maintenant les yeux fixés sur le Président Hayes, qui vient rétablir la paix et qui fera renaître la prospérité et la confiance.

Le président Hayes a dû refuser de visiter Augusta, mais a dit qu'il ferait de son mieux pour pousser jusque là en hiver.

La fièvre jaune à Fernandina.

Jacksonville, Floride. 22—L'épidémie n'est pas enrayée à Fernandina. Une dépêche spéciale du Sun and Press dit qu'il y a eu cinq décès depuis le dernier rapport. Parmi les victimes il y a eu deux sœurs de la Merci. Il y a beaucoup de nouveaux cas, dont quelques-uns sont dangereux. On demande des médecins de Jacksonville.

La perte du steamer Diego.

New York, 22 sept.—Le steamer Diego, qui a brûlé en mer, était un navire espagnol de 2779 tonneaux et était évalué à $150,000. Il avait été construit en 1865 et sa cargaison se composait de 379 balles de coton, 1038 barils de farine, 183,768 livres de lard, 262 boucauts de bœuf, 219 barils de porc, 24,096 boisseaux de blé, 710,290 livres de bacon, 303 boucauts de tabac et 138 balles de cuir.

BULLETIN MARITIME.

Perte d'un steamer américain.

Londres, 22—Le steamer américain Diégo, allant de New York à Liverpool, a brûlé en mer.

Passe Sud-Ouest, 22.—Arrivé le navire Sandusky, capitaine Lowden, 64 jours de Plymouth, Angleterre, à A. K. Miller & Co. Partie la goëlette Gertrude Howe.

Port Eads, 22.—Arrivés: le steamer New Orleans, capitaine Dearborn, de New York, à A. Moulton; le navire américain J. A. Thompson, capitaine Thompson, 56 jours de Liverpool, à Decan & Cie.
Pas de départ.

Bulletin financier de Londres.

Londres, 22—Le journal "Economist" dit qu'il y a certains signes qui indiquent qu'on peut s'attendre à une reprise des affaires. Les retours du comptoir d'Echange, qui depuis trois ans montraient une baisse laissent voir maintenant un peu d'amélioration jusqu'à la fin de juillet. Cette amélioration cependant est trop récente et indistincte pour qu'on puisse en former encore une opinion précise.

Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on a lieu d'espérer que l'avenir sera meilleur.

Le taux de l'escompte est à ¼ pour cent au dessous de la semaine passée, les billets de banques à trois mois étant cotés à 2¼ pour cent. Le taux des billets de commerce n'a pas varié d'une manière sensible.

L'argent est abondant à de courtes échéances et le taux ne dépasse pas deux pour cent.

On presse la vente des sécurités des Etats-Unis en prévision d'une demande pour du comptant.

A la Bourse vendredi, il y avait une baisse marquée dans le Rouble d'argent russe, qui est coté à 23¾d. L'argent continue à être ferme, mais n'est pas pour le moment en très grande demande pour l'Inde.

Il y a eu généralement pendant la semaine une tendance à la baisse pour toutes les valeurs, excepté les valeurs turques. Cela est dû principalement à l'insuccès des Russes devant Plevna. Les fonds anglais ont très peu varié, pas du tout pour ainsi dire.

Marchés étrangers.

Londres, 21 sept., après-midi—Consols 95 13 16; Erie 11.
1:30 P. M.—Erie 10⅞.

Paris, 21 sept., 1:30 P. M.—Rentes 105 fr. 85c.

Liverpool, 22 sept., après-midi—Coton calme et sans changement; Middling Uplands 6 5 16d., Middling Orleans 6 1 16d.; ventes, 8000 balles pour la spéculation et 1000 pour l'exportation 1000; recettes 650—toutes américaines.

A livrer faible à l'ouverture, avec les prix d'hier soir pour les vendeurs; mais ensuite ils ont haussé de 1|32d., mais sont maintenant plus faibles; uplands, pas au-dessous du low middling, livraison, septembre et octobre, 6¼d., novembre et décembre 6 9|32d., décembre et janvier, 6 9|32d.; janvier et février 6 11|32d, février et mars 6¼d. Nouvelle récolte, embarquée novembre et décembre, par voilier, 6¼ à 6 9|32d.

2 P. M—Prime mess beef 91, prime mess pork 49s.

Liverpool, 22, 2:30 P. M.—Ventes américaines 5350 balles. A livrer calme. Uplands, Low Middling clause, A livrer, novembre 6 19|32d ; octobre et novembre 6¼d.

Londres, 22, 2:30,—Erie 11.

Argent Stocks, etc.

New York, 22—L'or a ouvert à 103.

New York, 20, midi—Stocks en hausse; argent 5; or 103⅛; change—long 4,83¼, court 4,8 ; bons des Etats calmes; gouvernements un peu plus faibles.

New York, 22, après midi Argent coté à 103; sterling ferme à 3¼; or plat à 103; Bons du gouvernement plats, nouveaux 5½ 107¾; Bons des Etats fermes.

Marchés américains.

New York, 22—Coton—recettes nettes rien, brutes 122. A livrer, ferme à la clôture, ventes 45,000 balles comme suit: Septembre 11.25; octobre 11,19 à 11,20, novembre 11,10 à 11,11, décembre 11,10 à 11,11, janvier 11,10 à 11,20, février 11,33 à 11,35, mars 11,47 à 11,49, avril 11,61 à 11,66, mai 11,73 à 11,75.

New York, 22 sept—Coton, à livrer plus ferme; septembre 11,24 à 11,28, octobre 11,13 à 11,15, novembre 11 à 11,04, décembre 11,01 à 11,03, janvier 11,12 à 11,15.

Farine calme et sans changement; froment un peu meilleur; maïs déclinant; porc calme, $13.45; saindoux ferme, passé à la vapeur 9.20; esprits de térébenthine calme, 34¼; résine lourd, $1.70 à $1.80 pour clarifiée; frets lourds.

New York, 21, soir—Coton, calme à la clôture; Uplands 11 5|16; Orleans 11 7|16; ventes 7,001 balles. Recettes nettes consolidées 3949. Pas d'exportations.

BULLETIN FLUVIAL.

Vicksburg, 22 — Montant, le City of Vicksburg et le Pargoud.

Shreveport, 22—Parti, le Dowd, N. Orléans.

Memphis, 22—Arrivé, le Shenck, Cairo, le P. Green, Cincinnati, le Ste. Geneviève, St Louis, le Kate Hooper, rivière Ars.

Cincinnati, 22—Rivière, 6 pieds 1 pouce—baissant.

Pittsburg, 22—Rivière, baissant. 16 pouces.

Evansville, 22—La rivière baisse.

Cairo, 22—Arrivé, Golden City, N. Orléans. Fleuve, 5 pieds 11 pouces—stationnaire.

Louisville, 22—3 pieds 9 pouces dans le canal.

St. Louis, 22—Partis, le Mollie Moore, N. Orléans; le Maude, Vicksburg.

RÉPUDIATION DE LA DICTATURE.—L'un des principaux organes du ministère français, le *Moniteur universel*, proteste contre toute pensée d'un établissement du gouvernement personnel. "L'un de nos adversaires de la presse quotidienne, dit ce journal, veut bien reconnaître que jamais l'éventualité de "l'établissement du pouvoir dictatorial d'un maire" n'est entrée dans notre pensée. Nous n'attendions pas moins de sa loyauté et de son bon sens. Mais ce n'est pas seulement toute pensée de dictature et de coup d'Etat que repousse la présence au pouvoir de ce grand honnête homme et de cet illustre soldat qui s'appelle le duc de Magenta, c'est encore toute comparaison, toute assimilation avec ce qui ressemblerait de près ou de loin à l'avènement du pouvoir personnel."

—La mécanique agricole vient de s'enrichir d'un nouvel instrument: la lieuse de gerbes, exposée à l'état d'embryon à Vienne en 1873, annoncée depuis longtemps, et employée déjà, par quelques agriculteurs anglais; enfin, attendue en France avec impatience. Qu'elle soit la bienvenue, car elle a fait ses preuves avec succès aux concours de Vincennes, d'Yvetot, de Châtellerault et de Grignon !

Il y a désormais deux moissonneuses-lieuses connues : la Wood, présentée par la maison Pilter, et la Gordon-Russell, présentée par la maison Osborne. Une figure et des démonstrations techniques permettraient seules de se rendre un compte exact du mécanisme de la lieuse Wood; nous nous bornerons à dire que la récolte, une fois coupée par la moissonneuse, se trouve posée sur un plan incliné latéral, au haut duquel elle est enlevée par deux courroies armées de crochets. Elle est reçue alors par deux lames d'acier flexible, et le gerbe se forme.

Aussitôt débauchée, la gerbe est saisie de toutes parts par deux grands crochets de fer arrondis qui l'entourent d'un fil de fer dont les deux bouts sont tordus en un instant par un appareil spécial. Encore un mouvement donné par une patte, et voici la gerbe faite et rejetée sur le champ, à 1 mètre de distance, pendant que la lieuse reprend son travail sans s'interrompre. Pour le lien en fil de fer, la dépense est de 3 fr par hectare, c'est à dire beaucoup moins considérable que pour les liens de paille de seigle.

Sauf les divergences de détail, nous retrouvons les mêmes membres dans la lieuse Gordon Russell; mais cette dernière, au dire de tous, a manœuvré plus régulièrement; elle a moins de tendance à égrener, et elle pose la gerbe doucement, au lieu de la lancer à distance, comme le fait la Wood. Dans l'une comme dans l'autre, l'ingénieux mécanisme a été fort admiré. Dès maintenant le problème est résolu. Les modifications, les perfectionnements se feront peu à peu; n'oublions pas qu'il a fallu vingt années pour arriver au type de la moissonneuse, qui paraît désormais fixé.

—On a récemment découvert, en Italie, un procédé pour employer le pétrole à chauffer les machines à vapeur. L'amiante, qui a la propriété de résister à l'action du feu, est le corps qui sert à brûler le pétrole sous la chaudière. On fait arriver l'huile minérale à la surface d'un lit d'amiante, elle y brûle et la faible conductibilité calorifique de l'amiante maintien au-dessous de la couche en combustion la température assez basse pour que le papier ne puisse y prendre feu. La chaleur est ainsi concentrée toute entière à l'intérieur du foyer.

On peut, en outre, fabriquer avec l'amiante une enveloppe inaltérable au feu, et qui forme un isolant parfait. On l'applique à l'extérieure de la chaudière et sur les parties extérieures, qu'il est inutile de chauffer. On peut poser la main sur les endroits garnis d'amiante, sans souffrir de la chaleur.

On a fait à Londres, des expériences avec ce nouveau mode de chauffage, et l'on a obtenu d'excellents résultats. Ces essais sont importants pour l'industrie, qui trouverait un débouché utile à un produit que la nature continue de fournir avec une extrême abondance.

A ce propos, nous pouvons rappeler qu'un procédé presque analogue a été présenté, en France, lors de l'Exposition internationale maritime du Havre, en 1868, et a valu à l'un de nos concitoyens une médaille d'or. Nous croyons savoir que le système récompensé n'a jamais été expérimenté pratiquement en France.

La paroisse de la Baie du Febvre compte parmi ses habitants une centenaire du nom de Marie Anne Duperron, veuve de feu Joseph René, née en 1768, et qui a par conséquent 109 ans ; elle est encore alerte et peut veiller aux soins de sa maison. C'est la personne la plus âgée des environs. Elle compte de nombreux descendants.

Il y a en ce moment trois mille deux cents officiers français qui reçoivent une pension de l'Etat, pour blessures reçues dans la guerre de 1870-71.

LE NOUVEAU CHEF DE L'OPPOSITION FRANÇAISE —Le *Nord*, qui soutient la candidature de M. Grévy au rôle de chef de parti, avoue que les rapports de l'ex président de l'Assemblée ne sont peut-être pas des plus intimes ni avec M. Gambetta ni avec M. Jules Simon, mais il ajoute que tout peut s'arranger.

M. Gambetta avait oublié en se rapprochant de M. Thiers ses petits griefs personnels, pour ne se préoccuper que de l'intérêt du parti républicain. Rien n'autorise à croire qu'il ne fasse pas preuve du même désintéressement, de la même abnégation dans ses rapports avec M. Jules Grévy.

Dans un cas comme dans l'autre, il lui a fallu et il lui faut, d'ailleurs, compter avec l'opinion publique, qui ne lui pardonnerait pas de susciter des divisions funestes aux institutions républicaines.

Et lui-même ne saurait douter que quand M. Jules Grévy insistait à Tours pour la réunion d'une Assemblée nationale, comme quand il s'opposait l'année dernière, par l'intermédiaire des membres de la gauche dociles à ses conseils, aux tentatives de M. Gambetta pour fondre tous les groupes de la majorité républicaine en une "Assemblée plénière", il était uniquement déterminé par la conviction que la résistance et l'initiative de M. Gambetta allaient à l'encontre de l'intérêt républicain.

J'ai entendu aussi exprimer le doute que M. Jules Grévy pût trouver un concours très empressé et très sincère chez M. Jules Simon, avec lequel il s'est le plus souvent trouvé en dissentiment dans toutes les questions graves, même sous l'Empire au Corps législatif. Cela ment, ce n'est un mystère pour personne que les relations de M. Jules Grévy et de M. Jules Simon, tout récemment encore alors que ce dernier était président du conseil des ministres, étaient loin d'être cordiales.

Mais M. Jules Simon a aujourd'hui une situation trop effacée par suite de son insuccès ministériel pour pouvoir porter le moindre ombrage à M. Jules Grévy, et, dans ces conditions, il n'y a nulle raison de croire qu'il sera moins malléable pour M. Grévy qu'il ne l'a été pour M. Gambetta, avec lequel il avait été longtemps en état d'antagonisme aigu.

On remarquera que ni le *Temps*, ni la *République française*, ni le *Journal des Débats* n'ont encore fait aucune allusion au désir qu'on semble vouloir réserver à M. Grévy. Ces journaux se contentent de répéter qu'ils continueront la politique de M. Thiers, telle qu'il l'avait résumée dans une allocution prononcée quelques jours avant sa mort et où il insistait sur la nécessité de maintenir la République conservatrice.

—Il y a à Carlsbad (Bohême), rapporte *Paris Journal*, un restaurateur en renom qui fait la cuisine pour la gloire, et dont l'ambition consiste surtout à réunir des autographes.

Chaque fois qu'un homme d'importance lui est signalé par son premier garçon, il se hâte d'endosser l'habit noir et de se présenter, un album à la main, avec prière à l'auguste soupeur d'y inscrire son nom.

M. de Rothschild, de Paris se contente d'y inscrire: "R. de Paris."

A quelques jours de là, M. le baron Oppenheim, le richissime banquier de Cologne, s'installa au salon du restaurateur, qui, vite, lui présenta son inévitable album. Après l'avoir feuilleté, l'attention du baron rhénan s'arrêta sur : R. de Paris.

—Que signifie cette abréviation ? fit-il au restaurateur.

—Monsieur le baron, répondit celui-ci, c'est la signature de M. le baron de Rothschild, de Paris.

—Parbleu ! dit M. Oppenheim, ce que Rothschild peut, je le puis aussi !

Et il inscrivit sérieusement : "O. de Cologne!"

A défaut du mérite de l'inédit, cette aventure a celui d'être toujours amusante.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 22 septembre 1877.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
22 sept.	$561,875 22	$ 82,279 09
Même temps la semaine dernière	$474,419 03	$ 71,414 39
Total de la semaine dernière	3,895,383 11	572,658 39
Total la semaine précédente	4,935,199 10	717,257 10

—Beaucoup de courtiers d'actions et de change discutaient, depuis quelques semaines, la question de savoir s'il convenait d'établir une bourse publique. Une réunion préliminaire a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. L. E. Lemarié; M. Chas. A. Harris y remplissait les fonctions de secrétaire. Des comités ont été chargés de l'organisation; il a été décidé qu'une nouvelle réunion et une organisation permanente auraient lieu mardi prochain, à midi.—Nous apprenons que les règlements seront les mêmes que ceux de la Bourse de New York, excepté que les assemblées seront publiques, ce qui permettrait les vendeurs ou les acheteurs de se trouver avec leurs courtiers.

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du vendredi, 21 septembre 1877 :

Ressources :	
Espèces	323,412 91
Currency	2,944 075 52
Echanges du Clearing House	560,875 22
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	36,801 58
Change américain et étranger	967,911 36
Dû par des banques et des banquiers éloignés	239,757 40
Prêts et escomptes	12,237,373 01
Autres actifs comptant	3,330,618 73
	$20,700,831 73
Passif :	
Circulation	$ 724,072 50
Dépôts	10,500,546 23
Dû à des banques et banquiers éloignés	1,784,956 58
Autres passifs comptant	581,127 12
	$13,590,702 43

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	——	$70,000
Currency	——	65,000
Prêts	$190,000	
Dépôts		320,000

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 10 c. pour cent par an, les No 1 à 12 à —; les No 2 nominaux; les prêts reposant sur des garanties collatérales, à 9½ à 10; le papier hypothécaire No 1, à 10 à —, celui de second ordre, nominal.

L'or a ouvert à 102¾ à 103 contre 103 à New York et fermé au taux d'ouverture contre 103⅛ à New York. Les ventes ne comprennent que $32,000, dont $2000 à 102¾, $15,000 à 102¾ à 103, $3000 et $7,000 à 103, $5,000 à 103⅛.

Le sterling n'a pas varié, mais par suite de leur rareté les francs ont été plus forts. Les opérations de sterling sont: 2000 livres clear No 1 à —, 2000 do et 4000 connaissement à 495, 1500 de banques à 501.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 494 à 496, le connaissement et le clear No 1,— à 501 les traites des banques à — à 501½ le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.06¼ les traites de commerce.

Il n'y a pas eu de variations dans le change à vue, sur New York. Les transactions se sont élevées à $103,000, dont $13,000 banquiers à ⅛ pour cent de prime, $50,000 à 3|16, $10,000 de banque à ¼.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à ⅛ à ¼ pour cent de prime. Le change de commerce, à vue, a encore été coté à 1|8 à 3|16.

Ventes du N. O. Stock Exchange, 22 sept. 1877.

2d appel à 2 P. M.

$10 400 Premium Bonds	33¾
10,000 do (S 60 flat)	33¼
Après 2d appel.	
$5,000 Premium Bonds	33⅝
30,000 do	33⅝

Il s'est vendu, aujourd'hui, une action du N. O. Stock Exchange à $1200. Le pair fut, d'abord, de $10, mais on le porta plus tard à $590, pair actuel.

Les actions ont encore été calmes.

Les consolidés de l'Etat ont encore fléchi de 3|4 pour cent. Taux à la clôture, 80 1|4 à 80 1|2.

Les bons à prime ont été plus faciles: on les a cotés à 33 3|4 à 33 7|8.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de scrip, de coupons ou de mandats.

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

Or américain	102¾	@ 103 ⅛
Argent américain, nouvelle émission	⅛ escomp	@ —
Piastres mexicaines, Or	95	@ 96
Pièces de 5 francs, valeur en or	85	@ —
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3,80	@ —
Souverains	4,80	@ —
Pièces de 10 thalers	—	@ 7.80
Doublons espagnols	——	@ 15.80
Doublons patriotes	——	@ 15.00
Doublons mexicains	——	@ 15.30
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25	@ 19.40
Or de l'Amérique du Sud	85 c. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60	@ 4.75
Or de la Californie	5 p. o|o escompte.	
Or américain, poids léger	2 p. o|o	id
Or américain mutilé	pair p. pap. mon-	

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New Orleans Stock Exchange.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande.
Canal & Banking Co	100	95	96
Citizens	100	72	75
Citizens Savings Bank	100	—	119
Germania National	100	—	—
Hibernia National	100	75	80
Lafayette	50	—	15
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	—	109
Mechanics' & Traders	20	—	—
Metro. Loan and Savings	100	—	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	—	—
People's	50	—	45
Southern	50	—	—
State National	100	67	68
Union National	100	78	—
Workingmen's	25	18	

Compagnies d'Assurances.

Crescent Mutual Insurance	100	71	79
Factors and Traders Ins	100	97½	98½
Firemen's	50	49	—
Germania Insurance Co	100	—	—
Hibernia Insurance	100	72	—
Home Insurance	40	18½	—
Hope Insurance	100	—	49½
Lafayette	70	15½	—
Merchants Mutual	100	35	41½
Mechanics' & Traders' Ins	100	—	—
N. Orleans Insurance As	20	26½	27
New Orleans Ins Co	50	—	—
Sun Mutual Insurance	100	97½	98½
Teutonia	100	—	—
Union Insurance	100	—	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	113	—
Crescent City	50	—	—
Canal & Claiborne	100	—	8
New Orleans City	100	—	145½
Orleans	50	—	—
St. Charles Street	50	78	—

Actions Diverses.

Bienville Oil Works Co	100	—	155
Crescent City Oil Co	100	117½	120
C. City Slaughter House	50	28	34
Carondelet Canal & Nav Co.	100	8	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Ice Manu. Co	50	—	12
Louisiana Levee Co. préféré	15	—	¼
Louisiana State Lottery Co.	100	—	75
Louisiana Oil Company	100	110	120
Levee Steam Cotton Press	100	33	38
La. Cotton Tie Co	100	—	—
Lamm's Fireless Engine Co	100	—	1½
Gas Company	100	102	—
Odd Fellows Hall	10	—	—
Sugar Shed Company	20	65	82½
St Charles Hotel	25	—	—
Stern's Fertilizing Co	50	—	—
Varieties Theatre Asso	1,000	—	250

Nouveaux Bons d'Etat.

Consols 7 p. c.	81	81½

Bonds de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande.
5 Premiums, Issued 1875	—	33½	34
6 Premium drawn numbers	—	—	—
Consolidated, Issued 1852.	1892	38	39
Wharf Improvement, Issued 1870.	1880	—	—

Bonds Divers.	échéance		
Canal & Claib. St. rr mort.	1879	—	—
C C Slaughter H. mortgage	1881	96	—
Jefferson City Gas Light Co	1880	—	—
Louisiana Levee	1891	40	—
St Charles Hotel. mort.	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort.	1886	102	—
Jack. R. R. 2d mor. coup.	1890	—	94
Jack. R. R. 2d mor, debt B.	1890	—	—
Jack. R. R. cons, gold	1912	25	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—

Certificats et Warrants.

City Scrip 1874	33½	34½
" 1875	46	48
" 1876	28	34
Half paid Coupons	35½	36½
Legislative Warrants, 1877	94	95

Police certificates.

	Offre	Dem.
Octobre, 1874	30	32
Novembre, 1874	30	32
Décembre, 1874	30	32
Novembre, 1875	67	71
Décembre, 1875	67	71
Octobre, 1876	70	75
Novembre, 1876	44	47

School certificates.

Octobre, 1874	30	32
Novembre, 1874	30	32
Décembre, 1874	30	32
Août, 1875	—	—
Septembre, 1875	—	—
Octobre, 1875	31	33
Novembre, 1875	31	33
Décembre, 1875	31	34
Septembre, 1876	—	—
Octobre, 1876	52	58
Novembre, 1876	25	30
Décembre, 1876	25	30

1 Previous to July 1 1876. 2 Since July 1, 1876. 3 Avec Dividende. 4 Sans Dividende. 5 Avec Coupon. 6 Sans Coupon.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 22 septembre 1877.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 250 balles à des prix irréguliers n'cessitant une légère modification dans nos cotes pour les grandes mediums. Nous donnons aussi les chiffres établis à l'Exchange.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales		Cotes de l'Exch
Inferior	7¼ à 8—	——
Low ordinary	8¼ à 8¾	——
Ordinary	9— à 9¾	——
Strict ordinary	9¾ à 9½	——
Good ordinary	10¼ à 10⅜	10¼
Strict good ord.	10⅜ à 10⅝	——
Low middling	10⅝ à 10¾	10⅝
Strict low mid.	10⅞ à 11—	——
Middling	11— à 11⅛	11—
Strict middling	11⅛ à 11¼	——
Good middling	11¼ à 11⅜	11¼
Middling fair	11⅝ à 11¾	——
Fair	11⅞ à 12—	——

Il n'est rien arrivé aujourd'hui de la campagne; seulement 28 balles de Mobile. A l'ouverture du marché, il n'y avait que peu d'offres.

Le rapport de l'Exchange constate qu'il s'est vendu 250 balles et que le marché est ferme.

L'Exchange porte à 2732 le montant de balles embarquées dont 365 pour Liverpool, 1213 pour le Havre et 1054 pour les ports de la côte, laissant dans les presses d'après calcul fait à midi, 17,684 balles dont une partie seulement est en vente.

Aujourd'hui à midi, le coton middling était coté à Galveston 10⅝, à Mobile 10⅝ à 10¾, à Savannah 10 11|16, à Charleston 10¾ à 10 ⅞, à Wilmington 10 9|16, à Norfolk 10⅝, à Baltimore 11 5|16, à New York 11 5|16, à Boston 11⅝, à Memphis 11, à Augusta 10⅝, à Philadelphie 11, à Cincinnati 11 et à St.-Louis 11 c.

ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1877, balles		21,568
Arrivé depuis le der. état	28	
Précédemment	8,731	8,759
Total		30,327
Expédié aujourd'hui	1,111	
Expédié précédemment.	9,615	10,726
Stock sur place et à bord non expédié		19,601
Stock, même temps l'an dernier.		40,234

L'Exchange rapporte: "Vente de 250 balles—marché calme." Il réduit ses côtes d'un huitième de cent.

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner de transaction aujourd'hui. Les ventes de la semaine se sont bornées à 102 boucauts. Le montant de boucants en vente est de 7,000.

Nous continuons à coter :

Inferior lugs	3 @ 3½
Low lugs	3¾ @ 4
Medium	4¼ @ 4¾
Good to fine	5 @ 6
Low Leaf	6¼ @ 7¼
Medium	8 @ 9
Good	10 @ 11
Fine	11½ @ 12
Selections	12½ @ 14

SUCRE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Nous cotons : fair à good fair 8¼ à 8½c. la livre ; prime 8½ à 8¾, strictly prime 8¾, do à choix 8¾, jaune clarifié 8¾ à 9¼.

MELASSE—Il n'en est pas arrivé ce matin, il ne se fait rien, donc nous omettons les cotes.

FARINE—Pas de recettes ce matin. Vendu 1650 barils aux prix suivants : Common $4.12½, good treble $6,00, choix treble extra $6,62½, choix extra $6,75 à $7,12½, fancy $7,25.

Nous cotons : common $4 à $4,25 le baril, fine $4.50, superfine $4,75, double extra $5 à $5,25, low treble $5,50 à $5,75, good do $6 à $6,25, choice extra $6,50 à $6,75, choice extra $6,75 à $7, fancy $7,25 à $7,37½.

VIANDES SALÉES SÈCHES.— Le marché a haussé de ⅛ à ¼ c. la livre; Epaules 6¾ à 6⅞. au détail 7¼.

JAMBON—Le choice sugar cured a haussé de ¼ c. la livre, il vaut maintenant 12¾ à 13¼ selon la qualité et la grosseur, au détail ½ c. de plus.

GRAISSE—En tierçons, refined 9¼ à 9⅝ c. la livre ; en barillets, 10 à 10⅛ ; au détail, ½ c. de plus.

BACON—La demande est active et le marché a haussé de ¼ c. la livre. Vendu 176 colis dont 33¼ boucauts et 40 boîtes et 24 do. Epaules à livrer à 7¼, 30 boîtes à 7⅜, 10⅛ boucauts clear rib sides en magasin 9, 34 boîtes clear sides 9¼, 6 do. 9⅜, 10 do. à 9½. Au détail, épaule 7½, clear rib sides 9¼, clear sides 9⅜.

PORC—Le mess vaut $14,25 le baril, à la clôture du marché on a refusé de vendre à ce prix ; au détail $15.

WHISKEY—Rectifié de l'Ouest, $1,10 à $1,11 le gallon. Celui de la Louisiane, $1,05 à $1,06.

MAIS—Le marché calme et les prix sont les mêmes. Vendu 500 sacs dont 300 blanc et blanc mêlé 60 c. le boisseau, 100 jaune mêlé 67½ et 100 choix jaune 70 c.

AVOINE—Vendu 100 sacs choix de St-Louis à 40 c. le boisseau. Nous cotons Galena 42 à 44 c.

SON—Vendu 650 sacs dont 200 à 77½ c. les 100 livres, 100 à 80, et 250 choix à 85 c.

FOIN—Vendu 200 balles choix à raison de $16 à $16,50 le tonneau.

VOLAILLES—Il en arrive presque pas mais la demande est modérée ; les grosses volailles de l'Ouest valent $4,50 à $5 la douzaine ; les poulets $2,50 à $3,50; les canards $4, les oies $6, les dindes $15 à $18.

MOUSSE—Burry 12 à 16c. la livre ; lake 29½ à 29, le clear 27 à 28.

BEURRE—Nous cotons : New York Creamery 31 à 32c, fair state 27 à 29, good state 24 à 26, qualités inférieures et médiums nominal, choix de l'Ouest 20 à 22, qualités inférieures 13 à 15.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre valent $2 à $2,10 le baril, les oignons $1,75 à $3, les pommes $1,50 à $2,50, choucroute $4,50 à $5, les choux $2,50 à $3,50.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 12 à 17c la douzaine, ceux de la Louisiane 18 à 20c.

CAFE—Le marché a fléchi de ¼ c. la livre. Le stock en premières mains est de 7935 sacs, en secondes mains 9000 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 17¼ à 17½ c., or, la livre; fair 19¼ à 19½ la livre. good 20 à 20¼ ; prime 20¾ à 21. Au détail, ordinaire 17¼ à 18. or, la livre ; fair 19¾ à 20 ; good 20¼ à 20¾ ; prime 21 à 21½.

SEL—Coarse 80 à 85 le sac ; fin 95 à $1,05 ; Tark Island 80 à 85c le sac de deux livres, sel de table en poches 1⅛ à 8c selon le volume.

RIZ—La demande est bonne mais il n'en est presque pas sur le marché ; le riz brut vaut $1,75 le baril. Nous cotons : clean Louisiana, No 2, 3¾ à 3⅞c. la livre ; common, 5¼ ; ordinaire 5¾ à 5½c ; fair 5¾c ; good 6¼ à 6½ ; prime 6½ à 6¾.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent 9½ à 10c la livre ; les salées sèches 14 à 15 ; dry flint 15 à 15½ ; peaux vertes de la campagne 11½ à 12c ; au-dessous de 70 livres 9½c. ; peaux de vaches suivant le cours, 9½c. ; kips de 15 à 30 livres, 11c. ; peaux de veaux $11 à $12 la douzaine. Cire d'abeille 28 à 30c ; cornes de bœuf, 8c.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	791	1198	414
Veaux	1039	946	170
Cochons	199	230	—
Moutons	312	241	273
Vaches à lait	21	14	25

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité par livre	4½ @ —
do 2e do	3 à 4
do 3e do	2½ à —
Bœufs du Texas, choix, par tête	$40 @ —
do 1re qualité	$30 @35
do 2e qualité	$25 @30
do 3e qualité	$15 @18
Cochons gras par ℔ brute	6 à 6½
Cochons du Texas, par ℔	
Cochons (fair	5 à 5½
Commun	4 à —
Moutons, 1re qual. par tête	$5 @ —
do 2e do do	$3 @ 4
do 3e do do	$2 @2 50
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$65 @80
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$40 @60
Vaches du Tex. avec veaux	$— @ —
Veaux, par tête	$10 @12

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 22 SEPTEMBRE 1877.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Genl Whitney, Quick, New York
Goëlette Leonard Daniel, Moore, Pascagoula

ARRIVÉS.

Steamship New Orleans, Dearborn, New York
Brick (allé) Iconia, Martini, Rio de Janeiro
Barquentine (allé) Alerte, Mahlmann, Rio de Janeiro
Brick Astrea, Zimmerman, Rio de Janeiro

BATEAUX A VAPEUR.

Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Era No 10, Albert, du haut du fleuve
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Hy Tete, Aucoin, de Donaldsonville

(A la Station de la Quarantaine.)

Steamship (mex) Minatitlan, Baso, Forts du Mexique
Steamship Margaret, Baker, Havane via le porte de la Floride
Barque (esp) Maria Carolina, Muirch, Havane
Barque (fras) Harold, Pontic, Havane

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Genl Whitney—1111 balles coton, divers à ordre

RIO DE JANEIRO—Par brick Astrea—4001 sacs café à ordre

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par Steamship New Orleans—Marchandises assorties à ordre

RECU DE L'INTÉRIEUR.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Isabel—68 barils riz, 494 sacs riz brut, divers à ordre
HAUT DU FLEUVE—par steamer, Era No 10—65 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Martha—62 sacs riz brut, 39 barils riz, divers à ordre
DONALDSONVILLE—Par steamer Hy Tete—divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—41 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD.—26 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST-LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK

Steamship New Orleans, Dearborn...parti 15 sept
Steamship Algiers, Hawthorn...parti 15 sept
Goëlette Jno McAdam, Smith...exp 6 sept
Barque Bridgeport, Morgan...exp 28 août
Barque Halcyon, Hardie...parti 26 juin
Barque Endeavor, Morehiffor...parti 8 août

PHILADELPHIE.

Schr Elizabeth Edwards, Dolbow...exp 25 sept
Goëlette F. G. Collins, Townsend...exp 21 août

LIVERPOOL

Steamship City of Bristol...parti 5 sept
Steamship Borussia, Williams...parti 25 août
Steamship Alice Otto, Hughsen...exp 24 août
Steamship Oberon, Campbell...parti le 4 août
Navire Colonial Empire, Manson...parti 5 sept
Navire Friga, Morgan...exp 24 août
Navire Her Majesty, Leahy...parti 1 sept
Barque Lino, Bussanich...expd 20 août
Ship Lizzie Jerry, Pitmann...parti 20 août
Navire Adoma, Hawkins...parti 22 août
Barque Alabama, Bownell...partie 21 août
Navire Minnie H. Gerow, Gerow...parti 7 août
Navire Importer, Sutherland...parti 13 août
Navire Western Empire, Grosier...parti 16 août
Navire Landseer, Knowles...parti 10 août
Navire J. A. Thomson, Thomson...parti 27 juin
Navire Geneviève Strickland, Jost...parti 28 juil

GREENOCK

Navire Regina, Corning...exp 9 août
Navire S Hilton, Hilton...parti 26 juil
Navire Paul Boynton, McMullen...parti 26 juil

LONDRES

Barque Bengal, Loring...partie 31 août
Navire L. L. Sturges, Lennekin...parti 1er août
Barque Oxford, Chrisman...partie 7 août

AVENDAL.

Barque Rebus, —...parti 23 août

PLYMOUTH, ANG

Navire Agnes Sutherland, Sutherland parti 5 sep
Navire Sandusky, Lowden...parti le 19 juin

BRISTOL

Navire S. Vaughan, Porter...parti 11 sept

GLASCOW

Navire Transit, Percy...parti 30 juil

SHARPNESS.

Navire Union, Greenleaf...parti 30 août

HULL, ANG.

Barque Alfa, Molatesta...partie 4 sept
Barque Rasmussen, Alde. sen...partie 15 août

SHIELDS, (ENG.)

Barque Preusse, —...partie 14 juin

BATH, ME.

Navire Virginia, Hooker...parti 18 août

HAVRE

Steamship Oberon, Campbell...parti 21 août
Navire Mataura, Homer...parti 11 août
Navire Kentuckian, Seely...parti 13 août
Navire Nunguan Donnina, Cosaina...parti 17 août
Navire La Louisiane, Eguay...parti 1 août
Navire Geo Hurlbut, Mason...parti 31 juil
Navire Melrose, Neil...parti 3 août
Navire Louise, Bull...parti 2 août
Barque N. S, Pedersen...parti 15 août

MARSEILLE

Navire Itasca, Cotton...partie 7 août
Brick Maria Céleste, Fevola...parti 2 août
Brick Aurora, Messina...parti 25 août

BORDEAUX

Barque Karsten Langaard, Jacobson part 29 août
Barque Chiarina, Coracla...partie 16 juil
Goëlette Meleville Bryant, Buckley, part 8 août
Brick Eclyptique, Cozrel...parti 21 juil.
Barque Leopold et Marie, Lescally, en chargement...partie 31 juil

ANVERS.

Navire Marcia C Day, Cote...parti 5 sept
Navire Pomona, Joansen...parti 10 août

BRÊME

Navire Gustave et Oscar, Hartman. parti 29 août
Barque Alamo, Bruderhausen...partie 13 août
Navire Friedrich, Buggeman...parti 7 août

GÊNES.

Navire Constantia, Kuchken...parti 3 sept
Barque Constante, Ivancich...partie 6 juil

REVEL

Navire Saranak, Wood...parti 18 août

CARTHAGÈNE.

Barque Octavia...parti 15 août

RIO DE JANEIRO.

Barque Veritas, Murray...partie 11 août
Brick Sam. Willer, Wn...parti 6 août
Brick Victoria, Pe...parti 10 août

A nos Abonnés des Campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons aux bureaux de l'Abeille.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
MARIDAT, à la Nouvelle Ibérie.
M. ECONET, à Léonville, paroisse St-Landry
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.
O. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont Bré
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jasper (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St. Louis, Miss.

Agence pour Moulin à Coton "Eagle Cotton Gin" Moulins à Sucre, et Machines EN GENERAL.

W. L. CUSHING,

61 . . . RUE ST. CHARLES . . . 61

AYANT de nombreuses agences des principaux fabricants du Nord et de l'Ouest et faisant toutes nos affaires exclusivement sur commission, les acheteurs obtiendront toujours l'avantage de la réduction de prix faite par les maisons que nous représentons, car toutes ces machines se vendront aux prix de fabriques.

Nous avons, dans nos entrepôts et dans nos magasins, le plus fort stock et la plus grande variété de machines qui se puisse trouver aux Etats-Unis. Machines à vapeur de Stedman & Co, baudeseres, moulins à scie, presses à coton, vis Newell à coton, machines à dessèchement, flèches, poulies pompes à vapeur et toute espèce de machines.

Moulins à sucre, de Victor; évaporateurs de Cook; moulins Queen of the South de Straub, à égrener le maïs; machine portatives d'Ames, moulins à scie, chaudières à sucre; pompes à vapeur, de Knowle; moulins Eagle à égrener le coton, vis Newell à coton, presses à coton de Brooks, presses à coton d'Ingersoll, presses à coton des planteurs, presses à coton de Hart, presses à coton de Reynolds, presses à coton de Nesbett, presses à foin, toute espèces de scies, tuyaux de gaz, machine à travailler le bois, machines à merreine; machines à sanger, à vapeur, moissonneuses, TOUTE ESPÈCE DE MACHINES D'HABITATION ET DE MOULINS A SCIE, aux plus bas prix du comptant.

Demandes les circulaires qui donnent la description de ces machines.

W. L. CUSHING, Nouvelle-Orléans.
W. L. CUSHING & MOORE, Galves

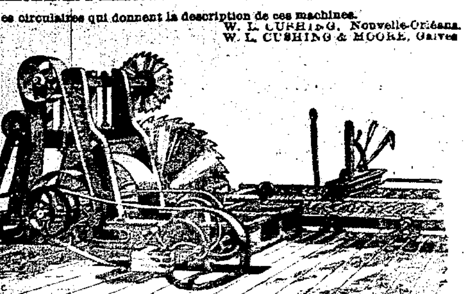

Scies de toutes les dimensions

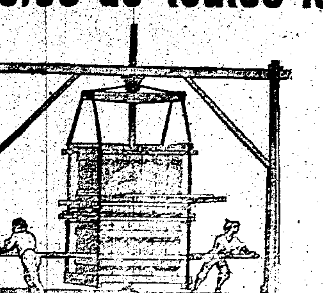

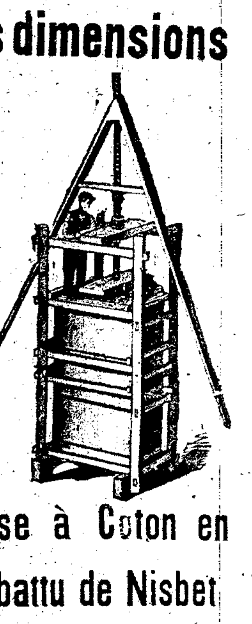

Brooks' Cotton Presses

Hart's Patent Press.

Presse à Coton en fer battu de Nisbet

A COMPRIMER LE COTON.

Plus de 1000 en usage.

Mue par la main, la vapeur ou un cheval.

C'est la presse la plus solide et la plus rapide qui ait jamais été faite. Demandez des circulaires. J'ai aussi à vendre différentes sortes de presses comprenant: PRESSES REYNOLDS, BROOK'S EVOLVING SCREW PRESS.—INGERSOLL'S HAND PRESS,—NESBIT'S SCREW PRESS.—BOYS' ECLIPSE PRESS, PLANTERS' SCREW PRESS,—SCHOFIELD'S SCREW PRESS.—EAGLE PRESS,—NEWELL SCREWS, HART'S COTTON PRESS.—Demandez ces circulaires informez-vous du prix de toutes ces presses.

Les prix ont été considérablement réduits cette année.

Eagle Cotton Gins.

Improved Eagle Cotton Gins,

PRIX REDUITS

A $4 LA SCIE.

La grande popularité des moulins à coton connus sous le nom de EAGLE COTTON GIN est fondée sur ce qu'ils sont les plus solides, les plus surs et les mieux fabriqués qui aient jamais été livrés aux planteurs. Ils fonctionnent avec beaucoup plus de facilité et de légèreté que les autres ce qui est une qualité précieuse pour les planteurs qui emploient l'EAGLE COTTON GIN attestent comme force motrice. Les nombreux planteurs qui emploient l'EAGLE COTTON GIN attestent que lorsque leur coton arrive sur le marché il commande toujours le prix le plus élevé, parce qu'aucun autre moulin ne peut produire une qualité meilleure et plus fine que le moulin de l'EAGLE.

Il a été fabriqué et vendu plus de dix-sept mille moulins de ce modèle. Le soussigné en a l'agence à la Nouvelle-Orléans depuis vingt ans et le nombre de ces moulins de l'Aigle qu'il a vendus jamais un seul ne lui a été rendu. Les cylindres à scies de tous les EAGLE COTTON GINS ont douze pouces de diamètre, c'est à dire deux pouces de plus que la plupart des autres moulins, ce qui donne plus de vitesse à votre moulin. Le plus ancien et le plus vaste des moulins de cinquante scies des autres fabricants qui emploient d'Eagle. Le planteur peut aisément se rendre compte du grand avantage des cylindres de douze pouces dans les moulins de grandes dimensions.

Les planteurs qui veulent un moulin à coton dont ils soient surs et ayant une réputation établie, peuvent acheter un EAGLE COTTON GIN avec la certitude qu'ils n'ont pas de fait une expérience non encore tentée, mais qu'ils ont un moulin que les planteurs les plus anciens et les plus riches de la paye considèrent comme le plus parfait qu'ils aient jamais employé.

Il y a toujours à la Nouvelle-Orléans un grand stock des EAGLE COTTON GIN, prêts à être expédiés sur quelque point que ce soit. Les planteurs doivent avoir soin de faire savoir s'ils veulent un moulin qui tourne à droite ou à gauche

La balle de coton qui a reçu le grand prix à St Louis, et a gagné tant de milliers de piastres dans de nombreuses Foires, provient du EAGLE COTTON GIN.

Les prix ont été considérablement réduits.

Tous les ordres doivent être adressés à

W. L. CUSHING,

No. 61 RUE ST. CHARLES, NOUVELLE-ORLEANS.

30 CENTS LA LIVRE POUR DU COTON.

La Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans a payé récemment 30 CENTS LA LIVRE pour une balle de coton provenant de l'EAGLE COTTON GIN, et a envoyé le coton à l'Exposition du Centenaire comme la meilleure balle de coton qui ait jamais été vue à la Nouvelle-Orléans.

PRIX DE $600 A ST. LOUIS.

A la grande Foire de St. Louis, en octobre dernier, le grand prix de $600 pour la meilleure balle de coton a été décerné à une balle sortie d'un EAGLE COTTON GIN, vendu par W. L. CUSHING & MONTGOMERY & SONS.

PRIX DU CENTENAIRE.

Le Comité des Récompenses, à la Grande Exposition de Philadelphie a décerné le premier prix pour la meilleure balle de coton à une balle sortie du célèbre EAGLE GIN.

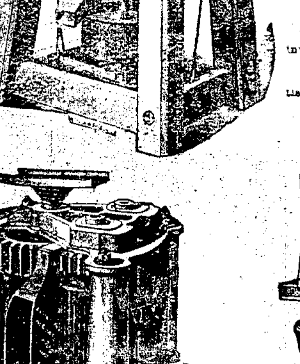

Straub Corn Mills

REINE du SUD.

8.300 EN ACTIVITE.

Le moulin à maïs le plus sûr qui ait jamais été inventé.

Prix réduits et les moulins pleinement garantis.

W. L. CUSHING,

SEUL AGENT.

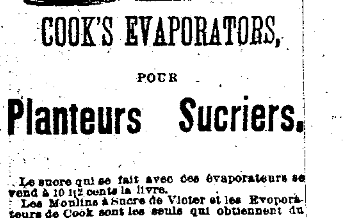

Victor Sugar Mills and Cook's Evaporators

COOK'S EVAPORATORS,

POUR

Planteurs Sucriers.

Le sucre qui se fait avec des évaporateurs se vend à 10 1|2 cents la livre.

Les Moulins à Sucre de Victor et les Evaporateurs de Cook sont les seuls qui obtiennent du succès.

Manufacturés par Blymyer Manufacturing Company, qui sont les successeurs des célèbres Niles Works. Plus de 17,000 de ces moulins ont été vendus. Un assortiment de toutes les grandeurs pour les plus petits planteurs et pour les grandes plantations, à vendre par

W. L. CUSHING, Agent,
61 rue St. Charles.
W. L. CUSHING & MOORE, Galveston.

Ames' Portable Engines.

DEUX MILLE DEUX CENTS EN ACTIVITÉ.

D'après la satisfaction uniforme que nos machines ont donnée, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre objet—avoir donner la meilleure machine, la plus solide et la plus parfaite qui soit sur le marché américain.

Nous avons reçu et nous recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité sous le rapport de la puissance, de la simplicité, et de la perfection du travail dans leur construction, et nous défions tous les autres manufacturiers de construire une machine supérieure à la nôtre.

Toutes les machines sont faites sur des plaques de fondation séparées, de façon qu'elles peuvent être employées comme des machines fixes.

W. L. CUSHING,
61 rue St. Charles.
W. L. CUSHING & MOORE, Galveston.

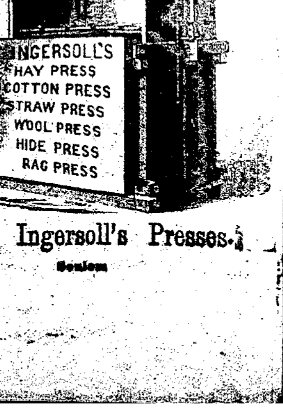

Ingersoll's Presses.

Seulem